

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Conditions générales de vente, création de site Internet, conception d'identité visuelle, hébergement de site Internet, référencement.

1/ CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente et de fourniture de services s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des produits et des services proposés par *Olyos*.

A défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, le fait de passer commande à *Olyos* implique l'acceptation pleine et entière de nos conditions générales de vente et de service. Elles sont accessibles à tout moment sur le Site (<http://www.olyos.fr>) et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version et sur les propres conditions d'achat ou autres du client.

2/ RESPONSABILITE DU CLIENT

Le Client devra prendre en charge et s'assurer de l'obtention des éventuelles autorisations relatives aux droits d'auteur ou droits voisins qui en découlent. (Fichiers photos, vidéos, textes et tout autres contenus qui pourront être diffusés)

Les informations diffusées sur le site Internet par le Client avant ou après sa mise en ligne le sont sous sa seule et unique responsabilité.

Le Client s'engage à fournir à *Olyos* des données loyales, de qualité et conformes à la législation en vigueur.

Le Client s'engage à respecter l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

En cas de perte des données directement ou indirectement du fait du client, le désarchivage des données concernées par *Olyos* est soumis à facturation.

3/ PROPRIETE

3.1 – *Olyos* reste propriétaire de ses prestations suivant les articles 111-1 et 111-2 du code de la propriété intellectuelle. Le client déclare s'être assuré des droits nécessaires à la propriété technique, informatique, propriétés industrielles, littéraires et artistiques, droits à l'image sous toutes ses formes, aux droits humanistes de la propriété à la personne physique et morale, etc....

3.2 - Tous développement technique quel qu'il soit, photographies, textes, slogans, dessins, images, html, css, plugins ainsi que tous livrables intégrés dans une prestation créée ou modifié légalement par *Olyos* restent sa propriété. Toute reproduction, représentation, utilisation ou modification par le client, par quelque procédé que ce soit et sur quelque support que ce soit, de tout ou partie d'une prestation, sans avoir obtenu

l'autorisation préalable de *Olyos* est strictement interdite et constitue un délit de contrefaçon.

3.3 - D'une manière générale, *Olyos* accorde un droit strictement personnel au Client, non-exclusif et non-transférable d'utilisation de la prestation, tout autre droit étant expressément exclu sans accord préalable écrit. Ces obligations de propriété survivront malgré l'expiration ou la résiliation du contrat.

Le client pourra utiliser son livrable uniquement au règlement du solde restant due.

3.4 - Ces présentes conditions ne peuvent être dénoncées qu'après accord écrit de la part d'*Olyos*, stipulant que *Olyos* renonce à son droit plein et entier de propriété. L'initiative d'une telle démarche sera motivée par le Client.

3.5 - Dans le cas d'une demande de cession de droit par le client, un contrat pourra être écrit et signé des deux parties, précisant les modalités détaillées de cession des droits. Pour l'ensemble des prestations, suivant l'article L132-31 le contrat devra préciser la rémunération distincte due pour chaque mode d'exploitation de la prestation ainsi que leur durée même si celle-ci demeure indéterminée.

3.6 – Dans le cadre de cession de droit plein et entier au client, il est convenu que cette cession n'interviendra qu'après le paiement total des honoraires dus à *Olyos*.

4/ TARIFS & PAIEMENT

Les tarifs en vigueur des prestations sont disponibles auprès de *Olyos*, sur simple demande. Ils sont exprimés hors taxes et sont révisables à chaque date anniversaire du contrat en cours. *Olyos* se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment, sous réserve d'en informer le Client par courrier électronique, quinze jours (15 jours) à l'avance si les nouveaux tarifs hors taxes sont moins favorables au Client. Dans cette hypothèse, le Client disposera à compter de cette information d'un délai de quinze jours (15 jours) pour résilier par courrier avec AR le présent contrat sans pénalité. De ce fait, le client prendra ses dispositions techniques pour mettre en place la fin de contrat. *Olyos* fournira un zip du produit. A défaut, le Client sera réputé avoir accepté les nouveaux tarifs. Les modifications de tarifs seront applicables à tous les contrats et notamment à ceux en cours d'exécution.

Les prestations fournies par *Olyos* sont payables conformément aux modalités de paiement indiquées sur le bon de commande. Le Client est seul responsable du paiement de l'ensemble des sommes dues au titre du contrat de prestations de *Olyos*. *Olyos* peut accorder un délai supplémentaire de paiement par demande écrite et validée par *Olyos*. Le défaut total ou partiel de paiement à l'échéance de toute somme due au titre du contrat entraînera de plein droit:

- L'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues par le Client au titre du contrat, quel que soit le mode de règlement prévu.
- La suspension de toutes les prestations et/ou services en cours, quelle que soit leur nature, sans préjudice pour *Olyos* d'user de la faculté de résiliation du contrat.
- L'impossibilité de souscrire de nouvelles prestations ou de les renouveler.
- L'application d'un intérêt à un taux égal à 10% sans que celui-ci ne puisse être inférieur à une fois et demi le taux de l'intérêt légal en vigueur en France. Tout désaccord concernant la facturation et la nature des services devront être exprimés par courrier électronique à l'adresse contact@olyos.fr dans un délai de quinze jours (15 jours) après émission de la facture.

Le Client devra alors régler la somme due en euros.

Le paiement des prestations périodiques (hébergement, gestion des noms de domaine, gestion des mails, redirections, etc...) se fait à la commande et à chaque date d'anniversaire pour la période suivante.

En cas de non paiement avant la date d'anniversaire, le contrat de maintenance sera automatiquement résilié et le ou les noms de domaine libérés dans le domaine public.

5/ DELAIS

Les délais indiqués et les devis sont donnés à titre indicatif. Le client devra transmettre les contenus nécessaires dans un délai raisonnable à compter de l'envoi du devis signé (30 jours). Dans le cas où les contenus seraient inexistantes ou insuffisants une fois ce délai arrivé à terme, un report du projet aura lieu. En l'absence d'informations nécessaires à la mise en ligne du site et passé un délai de 4 mois, *Olyos* se verra contraint de mettre un terme au contrat. L'acompte de début de projet versé par le Client lors de la signature du devis ne pourra être restitué et aucun remboursement ne pourra être réclamé par le client. Le solde de la prestation fournie reste dû et sera exigible au terme du délai maximum de 4 mois.

Tout délai de livraison n'est donné qu'à titre indicatif, et sa non-observation ne peut motiver une remise ou une indemnisation quelconque, quelles que soient les causes, importances ou conséquences du retard.

En aucun cas, *Olyos* ne pourra être tenu pour responsable des retards occasionnés par un manquement avéré par le Client à ses obligations de réactivité, de transmission d'éléments favorisant la réalisation de la prestation. Le Client devra s'entretenir autant de fois que nécessaire avec *Olyos* pour la bonne marche des projets confiés à celle-ci. Ces échanges pourront être physiques dans la mesure du possible et/ou par

biais de courrier et/ou par courriel et/ou par l'intermédiaire d'entretien téléphonique.

6/ RECETTAGE

S'entend par recettage, la mise à disposition du site Internet ou toute forme de fichiers décrits dans le devis initial

Le client doit s'assurer que le recettage (mise à disposition du livrable sur les serveurs *Olyos* pour validation du client) est conforme à ses exigences et de procéder à tous les tests nécessaires avant de recourir à sa validation.

Olyos n'aura aucune obligation quelle qu'elle soit après la validation du recettage. Toute modification ultérieure à la livraison devra faire l'objet d'une nouvelle commande.

Olyos se réserve le droit de refuser un recettage sur un hébergement externe.

7/ LIVRAISON

S'entend par livraison, la mise à disposition du site Internet ou toute forme de fichiers décrits dans le devis initial.

Dans le cas où le client souscrit à l'hébergement *Olyos*, la livraison équivaut à une mise en production.

Dans le cas où le client ne souscrit pas à l'hébergement *Olyos*, *Olyos* fournira un Zip du livrable. La livraison sur un hébergement externe sera à la charge du client. *Olyos* se réserve le droit de refuser de livrer sur un hébergement externe. *Olyos* ne peut être tenu responsable des dysfonctionnements qui peuvent survenir dans le cas d'une livraison externe.

La livraison n'interviendra qu'après validation du recettage explicite par courrier ou email du client.

8/ LA RESPONSABILITÉ D'OLYOS NE SERA PAS ENGAGÉE :

Si l'exécution du contrat, ou de toute obligation incombant à *Olyos* au titre des présentes, est empêchée, limitée ou dérangée du fait d'un cas de force majeure (injonction, panne électrique, inondations...) ou par un prestataire externe (hébergement, fournisseur d'accès...) Alors *Olyos*, sous réserve d'une prompt notification au Client, sera dispensé de l'exécution de ses obligations.

Si, du fait, le client entre dans les cas suivants :

- Détérioration du livrable
- Mauvaise utilisation du service par le client ou sa clientèle, faute, négligence, défaillance de sa part.

- Non-respect des conseils donnés par *Olyos*
- Divulgence des mots de passes remis confidentiellement.
- Changement des mots de passe avec une sécurité faible.
- Faute ou négligence d'un tiers dont *Olyos* n'a aucun pouvoir de contrôle ni de surveillance.
- Destruction totale ou partielle des données fournies après livraison.

Olyos ne pourra être tenu responsable du contenu des informations, du son, du texte, des images, éléments de forme, données accessibles, transmises ou mises en ligne par le Client et ce à quelque titre que ce soit.

Les réparations dues par *Olyos* en cas de défaillance de la prestation qui résulterait d'une faute établie à son encontre correspondront au préjudice direct, personnel et certain lié à la défaillance en cause, à l'exclusion expresse de tout dommage indirect tel que, notamment, préjudice commercial, perte de commandes, atteinte à l'image de marque, trouble commercial quelconque, perte de bénéficiaires ou de Clients (par exemple, divulgation inopportune d'informations confidentielles les concernant par suite de défectuosité ou de piratage du système, action d'un tiers contre le Client, etc.).

9/ RETARD DE PAIEMENT

En application des lois en vigueur, des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture dans les cas où les sommes dues sont payées après cette date. Une majoration de 10% du montant des sommes restant dues est alors appliquée sans aucune autre forme de préavis.

En cas de retard ou d'incident de paiement, *Olyos* se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations ou de restreindre la fourniture des services. Le fait de suspendre les prestations n'exonère pas le client du paiement de la totalité des sommes dues et des majorations appliquées.

Tout retard de paiement avant la date d'anniversaire pour la maintenance annuelle, entraînera la résiliation automatiquement et le ou les noms de domaine attachés au contrat seront libérés dans le domaine public.

9/ RESILIATION

Les contrats périodiques peuvent être dénoncés au moins un mois avant leurs dates d'échéance.

Toute demande de la part du client concernant les identifiants administrateur, ftp pour l'accès aux codes sources et accès à la base de données, entraînera une résiliation automatique de la maintenance annuelle et entraînera un solde de tout compte du restant dû de la prestation jusqu'à date du prochain anniversaire.

10/ REFERENCE AUX CLIENT

Le Client autorise *Olyos* à mentionner son nom ou sa dénomination sociale dans nos documents commerciaux (plaquette, site internet...), à titre de références aux fins de sa propre promotion commerciale.

Le client pourra être référencé sur le site internet sur la page du projet en question. Il pourra, s'il le souhaite être supprimé par simple demande par email.

Le Client s'engage à faire figurer sur tous les exemplaires du Produit et/ou sur la page d'écran d'appel du site Internet, la mention : "Réalisation *Olyos*" ou assimilé. *Olyos* ou ses intermédiaires commerciaux sont autorisés à utiliser le Produit à des fins de démonstration.

11/ CONFIDENTIALITE

Chacune des parties au présent contrat s'engage en son nom comme en celui de ses collaborateurs à considérer comme confidentiels, pendant la durée du présent contrat et après son expiration, les documents, systèmes, logiciels, savoir-faire en provenance de l'autre partie dont elle pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du présent contrat, et à ne pas les utiliser en dehors des besoins du présent accord. Ne sont pas concernées par cette obligation de confidentialité les informations tombées dans le domaine public ou dont la révélation a été autorisée par écrit par la partie concernée. Le contrat pourra être résilié de plein droit, sans formalité judiciaire ou extrajudiciaire, si l'une ou l'autre des parties manquait aux obligations stipulées aux présentes ou aux Conditions Particulières ou à la Commande, et ne remédait pas à ce manquement dans le mois de la réception d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception ou acte extrajudiciaire et ce, sans indemnité et sans préjudice des sommes restant dues et de tous dommages et intérêts.

12/ LITIGES

En cas de difficultés ou de différend entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent accord, les parties conviennent de rechercher une solution amiable dans l'esprit du présent contrat.

Le présent contrat est soumis à la loi française et tout litige ou différend qui pourrait naître entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent contrat relèvera de la compétence de tribunaux de Nantes.